COMMUNICATION PUBLICITAIRE

ecofi Actifs pour le futur

ISR · ARTICLE 8 · OBLIGATIONS

# ECOFI HIGH YIELD

**Ecofi High Yield est un fonds obligataire ISR à haut rendement qui, par une sélection rigoureuse des émetteurs, permet d'attendre un potentiel de rendement attractif.**

HORIZON D'INVESTISSEMENT
3 ans

RISQUE*

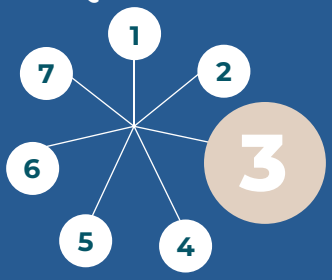


Produits de taux : 100%

LE PROFIL DU FONDS

## Ecofi High Yield en bref...

- Un FCP obligataire ISR investi dans des obligations à haut rendement
- Exclusion des émetteurs financiers et provenant de places offshores
- Emissions comprises entre BBB- et B- avec des limites par émetteur

## Trouver de la sur-rémunération

Investir dans des obligations à haut rendement, c'est rechercher de la performance financière supplémentaire sur le marché obligataire et financer les entreprises les moins bien notées ou non notées.

Des sociétés dont la qualité de crédit s'est dégradée aux entreprises de taille plus restreinte avec un levier financier, notre solution est exigeante et repose sur l'amélioration du levier financier pour ne pas subir de risque de défaut.

## Gérer finement et diluer le risque crédit

Ecofi High Yield se concentre, après une sélection PRISME, sur le segment le plus sain des obligations à haut rendement dont les informations sont transparentes et les pays d'émissions en conformité avec notre éthique. Les entreprises "free cash-flow" qui n'entretiennent pas l'endettement sont priorisées.
La diversification des émetteurs par industrie et par rating finalise la construction du portefeuille et le contrôle du risque crédit.

## Un univers d'investissement centré sur des signatures plus risquées

La notation des émetteurs délivrée par l'agence Standard & Poor's, ou une agence équivalente, est comprise entre BBB et B - à l'achat.

Le portefeuille est principalement investi en instruments à taux fixe, obligations, titres de créances négociables ou équivalents, émis en euros par des entreprises privées à l'exclusion des émetteurs financiers. La dette peut être de rang subordonnée.

" Au sein du segment high yield, de nombreuses obligations offrent un couple rendement risque attractif. "

**David Jourdan,**
Directeur de la gestion crédit

Gérant depuis 1996

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

**Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.**
**Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat.**

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 Analyse des émetteurs

- **Univers initial :** indice BB-B Euro Non Financial High Yield Constrained
- **Processus PRISME :**
  - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la note PRISME ;
  - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
  - Gestion des sociétés controversées.
- **Analyse qualitative des entreprises :** note de l'émetteur sur deux critères, le cash-flow et la marge, permettant de « repondérer » l'indice :
  - 0% : aucun des critères n'est rempli > exclu de l'univers d'investissement
  - 50% : un des deux critères est rempli > poids en portefeuille limité
  - 100 % : deux critères sont remplis > poids en portefeuille va jusqu'à 5%
- **Qualification des émetteurs :** pays d'émission et disponibilité de l'information (prospectus)

### 2 Analyse et sélection des titres

- Analyse de la structure portant la dette au sein du groupe de sociétés consolidées par l'émetteur (exclusion des paradis fiscaux)
- Étude de l'émission : vérification des clauses, de la séniorité, des garants ; mesure d'impact des « call émetteurs » ; surveillance des écarts vs indice

### 3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- du poids de la valeur après analyse des fondamentaux par le gérant ;
- du niveau de rémunération par rapport au risque ;
- des règles de diversification : surveillance des écarts de rendement, de duration, d'exposition par industrie et par rating par rapport à l'indice.

## FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG[1].

[1]Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, se reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

## AVANTAGES

- Une expertise reconnue d'Ecofi dans l'analyse crédit
- Une approche prudente, cohérente avec une gestion de long terme
- Un bon véhicule de diversification

## INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital, gestion discrétionnaire
- Risque lié aux titres à haut rendement et/ou non notés, risque de taux, crédit, durabilité
- Risque lié aux titres de créance subordonnés
- Risque lié à la gestion des garanties
- Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## CARACTÉRISTIQUES

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créances libellés en euro

**Code ISIN :** FR0010986919

**Forme juridique :** OPCVM de droit français

**Classification SFDR** : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

**Dépositaire / Conservateur :** Caceis BANK France

**Valorisateur :** Caceis FUND Administration

**Société de gestion :** Ecofi

**Date de création :** 9 mars 2011

**Devise de valorisation :** Euro

**Zone géographique :** Zone Euro et/ou OCDE

**Indice de référence :** Aucun, néanmoins, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à l'indice « The BofA Merrill Lynch BB-B Euro Non-Financial High Yield Constrained ». Cet indice est représentatif de la performance des obligations à haut rendement en euros. Le calcul de performance est effectué coupons réinvestis et sur les cours de clôture. L'indice peut être consulté sur le site internet : www.mlindex.ml.com (ticker : HEC5).
L'indice de référence ne tient compte que des émetteurs privés non financiers.

**Conditions de souscriptions/rachats :** Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) - Souscriptions/rachats (cours inconnu) – Règlement J+2

**Valeur initiale de la part :** 10 000 euros

**Frais de gestion :** 1,00% TTC (maximum) de l'actif net

**Commissions de souscription/ rachat :** Acquise à l'OPC : néant / Non acquise à l'OPC : 0,50% TTC (maximum)

**CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr**

**Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.
Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (http://www.amf-france.org/) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GROUPE CREDIT COOPERATIF

REP Papiers n° FR308133_035ANF